



VILLE DE GENAPPE
Espace 2000, n° 3 - 1470 GENAPPE
Compte bancaire : BE90 091-0001458-32 (code BIC GKCCBEBB)
Tél. Etat civil : 067/79.42.18 ou 19
E-mail : etat-civil@genappe.be

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION DE SEPULTURE

Le(la) soussigné(e)

numéro national :

domicilié(e)

demande par la présente au Collège communal de la Ville de Genappe :

la prorogation pour 15 ans de la concession n°

au cimetière de :

Les bénéficiaires inhumés dans cette concession sont :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tarifs :

- | | |
|--|-------|
| - Pour toute surface allant de 2m ² à 2m50 ² contenant 1 cercueil : | 250 € |
| - Pour toute surface allant de 2m ² à 2m50 ² contenant 2 cercueils : | 500 € |
| - Pour toute surface allant de 2m ² à 2m50 ² contenant 3 cercueils : | 750 € |
| - Pour un columbarium ou un cavurne : | 250 € |

Déclaration du requérant :

Le (La) soussigné(e) s'engage à consigner entre les mains du Receveur communal le montant du renouvellement de la concession temporaire détaillée ci-dessus.

....., le

(Signature)